

	Objet : COMITE OPPIDUM DE CITOYENNETE ACTIVE Ecole élémentaire La Pie	Date : 10 mai 2012
		Direction : DUN
		Auteur : Laurence ZQUIERDO

Début de la réunion à 18h00.
Clôture de la réunion à 20 h 30.

ETAIENT PRESENTS

Pour la Ville	Pour l'école
Mme LUCIANI BOYER, Maire Adjoint M BOULARBAH, Directeur du Département des Usages du Numérique Mme IZQUIERDO, Assistante au Département des Usages du Numérique M GRANGE, intervenant Centre de Loisirs	Mme GIROUX, directrice Mme HAPULAT, enseignante Mme POISSON, enseignante Mme SALVADOR, enseignante
Pour les enfants	Pour l'Education Nationale
M ROUX, Elève classe CM2 et représentant du Conseil Municipal des Enfants Mlle KELLALI, Elève classe CM2 et représentante du Conseil Municipal des Enfants Mlle GRAVET, Elève classe CM2 et représentante du Conseil Municipal des Enfants	M GAILLARD, Représentant de l'Inspection de l'Education Nationale, TICE
Pour les parents d'élèves	Pour l'Université
M ROUX, Parent d'élève et représentant de l'API M MORAES, Parent d'élève et représentant de l'API	Excusée

ECHANGES ENTRE LES PARTICIPANTS

Explication par Mme LUCIANI-BOYER des principes du programme OPPIDUM.

La France, comme notre Ville, est en retard sur l'appropriation des outils numériques dans le cadre scolaire, pourtant en charge de l'éducation du citoyen de demain. Les résultats sont claires : si notre pays est le 7^{ème} européen pour le taux d'équipement en matériel, il est seulement le 24^{ème} pour ce qui est de l'utilisation. Or un matériel acquis non utilisé est une dépense non utile.

C'est la raison pour laquelle, à l'exemple des expériences d'autres villes, et renforcée par la connaissance des erreurs ou échecs d'autres collectivités et en tant que présidente de commission pour l'Association des Maires, Mme LUCIANI-BOYER a souhaité opter pour une démarche dirigée vers les USAGES et non vers le matériel à la recherche des objectifs en terme de réussite scolaire et non de moyens.

	Objet : COMITE OPPIDUM DE CITOYENNETE ACTIVE Ecole élémentaire La Pie	Date : 10 mai 2012
		Direction : DUN
		Auteur : Laurence ZQUIERDO

Pour appuyer cette démarche, le programme OPPIDUM a été mené en 3 étapes. La première, celle qui est maintenant derrière nous, à savoir l'étude sur le terrain dans nos écoles auprès des enseignants, des parents, des élèves et des animateurs de ce que représente le numérique à l'école. Puis ensuite une présentation des constats lors d'une réunion publique en mairie. Enfin l'émergence des projets par école donnant lieu, sur la base du volontariat, à une réflexion commune de tous les acteurs qui participent à la réussite commune du Programme OPPIDUM.

Pour parvenir à nos objectifs, nous avons convenu de collaborer étroitement avec l'Education nationale, mais aussi avec le Laboratoire de Recherche EDA de l'Université René Descartes qui nous accompagne dans cette démarche, sur notre Ville et nous communique les apports et éclairages de la recherche sur ces sujets pointus et hautement évolutifs.

Nous vous proposons donc de nous réunir sur ces COMITES OPPIDUM DE CITOYENNETE ACTIVE qui, comme le rappelle son nom, permet de faire participer TOUS les acteurs d'un dispositif dont personne n'a toutes les clefs, mais dont chacun détient un morceau. Nous vous proposons donc de réfléchir et découvrir ensemble le numérique, puis de choisir les meilleurs dispositifs pour votre école allant des connexions, au matériel, aux contenus éducatifs et pédagogiques puis à la formation et accompagnement des enseignants sans oublier le SAV.

Comme l'état de l'art évolue, il n'y a pas une recette, mais différentes, et ce comité a aussi pour objectif de permettre l'évaluation des choix qui seront faits en se donnant le droit à l'erreur, donc à modifier ses choix, car la mutualisation des matériels doit être la base de la réflexion d'acquisition préalable. L'argent dépensé doit être affecté aux enfants pas nécessaire à une école ou à une classe et doit aussi s'ouvrir sur le monde post école.

Tout d'abord le projet OPPIDUM est un projet qui est bien accueilli par les participants.

Tous les participants sont volontaires pour une implication collective pour faire avancer le projet, tous ensemble.

La parole est donnée aux enfants

Pour le représentant des élèves, le numérique permettra d'accéder à une source d'informations considérables facilitant l'apprentissage qui sera plus rapide. L'utilisation du numérique avec des jeux éducatifs permet d'apprendre plus facilement, comme par exemple pour les tables de multiplication. En se servant plus souvent des ordinateurs les enfants auront moins peur de faire des "bêtises" de risquer de faire une mauvaise manipulation.

La parole est donnée aux parents d'élèves

Tout d'abord, les parents d'élèves remercient la Ville de la mise en place du programme OPPIDUM.

 Département des Usages du Numérique	Objet : COMITE OPPIDUM DE CITOYENNETE ACTIVE Ecole élémentaire La Pie	Date : 10 mai 2012
		Direction : DUN
		Auteur : Laurence ZQUIERDO

Pour eux, l'utilisation du numérique est un bon projet s'il est effectivement un complément à l'apprentissage, même s'il ressort un besoin d'explication quant au programme OPPIDUM. Cependant ils s'interrogent quant au fait que l'école de La Pie se trouve en retard dans le programme OPPIDUM.

La directrice explique que cela est dû au fait que le projet établi dès le mois d'octobre 2011 attendait le retour de l'Académie qui ne s'est fait que récemment.

Mme LUCIANI-BOYER explique que l'école n'avait pas été retenue comme volontaire car lors des CoPIL OPPIDUM mensuels, le projet ne figurait pas dans la liste des volontaires.

De plus, elle précise que même s'il est arrivé tardivement, il reste d'actualité et sera pris en compte pour le programme OPPIDUM de l'école.

Les parents d'élèves s'interrogent quant à la maintenance du matériel.

Mme LUCIANI-BOYER rappelle que :

- La prise en main du matériel est assurée par le fournisseur
- La formation pédagogique est assurée par l'Académie
- La maintenance du matériel est assurée par la Ville

De plus, les parents d'élèves, ainsi que les enseignantes et la Directrice, soulignent le fait qu'ils n'ont pu se rendre au Salon Numérique Permanent.

L'Académie propose qu'une nouvelle visite du SNP à Champigny soit organisée afin de visualiser au mieux tous les matériels proposés et de permettre un choix éclairé des différents acteurs du programme.

Les parents d'élèves s'interrogent sur le financement du programme OPPIDUM.

Mme LUCIANI-BOYER précise que l'installation dans les écoles saint-mauriennes fait suite à une initiative nationale proposée par le Ministre de l'Education Nationale et que le budget 2012 a été voté en Conseil Municipal.

De plus, Saint-Maur n'est pas la seule ville en France à proposer un tel programme, puisque la Ville a déjà reçu plusieurs délégations d'autres communes afin de mutualiser les expériences.

Les parents d'élèves s'interrogent sur le devenir des projets mis en place.

Mme LUCIANI-BOYER précise que la mutualisation est l'essentiel du programme OPPIDUM et que les projets en cours demeurent d'actualité.

La parole est donnée aux enseignantes

Les enseignants présentent leurs principaux objectifs qui sont :

- Utiliser un outil au service des apprentissages dans toutes les disciplines
- Faire évoluer les pratiques pédagogiques et la relation de l'enfant par rapport au savoir, et à la construction de ce savoir
- Accéder aux ressources documentaires sur un thème précis abordé en classe pour enrichir les séances : culture humaniste, arts visuels, etc.
- Utiliser des manuels numériques, des logiciels pédagogiques et les ressources de l'Inspection Académique
- Economiser les photocopies et les supports papier

	Objet : COMITE OPPIDUM DE CITOYENNETE ACTIVE Ecole élémentaire La Pie	Date : 10 mai 2012
		Direction : DUN
		Auteur : Laurence ZQUIERDO

- Eveiller la curiosité des élèves, l'intérêt et la motivation.

Les enseignantes s'interrogent sur l'allocation de ressources numériques de 500 euros qui leur a été attribuée cette année par le Rectorat.

Mme LUCIANI-BOYER précise que ce montant est hors budget OPPIDUM de la Ville, mais qu'il fait partie du programme OPPIDUM et que les achats effectués avec cette somme pourront servir au moment de la mise en œuvre.

Les enseignantes s'interrogent quant aux supports qui pourront être utilisés.

L'Académie précise que le CRDP met à disposition des catalogues de contenus identifiés qui permettent également un déplacement de l'école au domicile des contenus.

L'inspection de l'Education Nationale rappelle que, de plus, afin de faciliter une appropriation de ces logiciels, des grilles d'observation permettent de visualiser les attentes des enseignants qui sont là justement pour faciliter le travail des enseignants et sont adaptables en fonction de leurs besoins.

La directrice s'interroge quant aux vols qui ont lieu dans son école et aux risques pour le matériel informatique.

Mme LUCIANI-BOYER précise qu'il existe des systèmes permettant d'éviter ces vols, mais qu'il n'y a, à ce jour, pas plus de vol du matériel informatique que d'autres matériels scolaires.

Les enseignantes s'interrogent quant au devenir de la salle informatique.

Mme LUCIANI-BOYER précise qu'à terme elle devra être supprimée, mais qu'elle restera en fonction un certain temps afin de permettre aux autres enseignants de s'imprégner du programme OPPIDUM et d'y participer.

La directrice souligne que les enseignants ont toutefois l'obligation de la validation du B2I.

Pour Mme LUCIANI-BOYER la salle informatique leur permettra cette validation, mais qu'il sera nécessaire qu'ils entament une réflexion quant à la possibilité d'effectuer le même travail par l'utilisation d'une classe mobile.

La directrice et les enseignantes s'inquiètent quant au fait que l'imprimante soit régulièrement en panne et de sa lenteur.

La Ville précise que des réparations ont été effectuées pendant la période des vacances scolaires de printemps.

Mme LUCIANI-BOYER évoque la possibilité d'un changement du matériel défectueux.

Les enseignantes s'inquiètent quant à leur formation.

La Ville et l'Académie rappellent qu'elle est intégrée dans la convention tripartite et assurée par l'Académie dans le cadre de leur temps de formation.

Enfin, les enseignantes s'interrogent quant à l'achat des livres en lieu et place d'un manuel numérique enrichi.

Mme LUCIANI-BOYER précise qu'elles ne doivent pas changer leurs habitudes pour la rentrée 2012.

	Objet : COMITE OPPIDUM DE CITOYENNETE ACTIVE Ecole élémentaire La Pie	Date : 10 mai 2012
		Direction : DUN
		Auteur : Laurence ZQUIERDO

La parole est donnée au représentant du centre de loisirs

Pour le responsable des centres de loisirs, il s'agira d'outils de découverte permettant le travail notamment sur le montage de film, car il faut différencier l'apprentissage et le temps de pause.

Il précise que plusieurs expérimentations ont eu lieu et que les équipes sont très motivées et espère qu'elles permettront de déboucher sur une complémentarité entre les enseignants, la direction et le centre de loisirs.

La Ville précise qu'une 5^{ème} expérimentation doit avoir lieu durant le mois de juillet avec la formation sur le logiciel Scratch de 2 à 3 animateurs.

La directrice propose qu'une réflexion soit engagée avec l'équipe d'animation pour que le matériel puisse être utilisé sur le temps du midi, avec par exemple des jeux (échec).

En conclusion, Mme LUCIANI-BOYER rappelle le planning prévu :

- Premier COCA : partage des informations avec émergence des objectifs
- Deuxième COCA : co-choix des équipements en fonction des objectifs recensés, qui n'interviendra pas avant fin septembre début octobre 2012
- Troisième COCA : évaluation de la pertinence des choix et des équipements installés.